



RÈGLEMENT DES ETUDES CHORÉGRAPHIQUES 2023/2024

DANSE CLASSIQUE, JAZZ OU CONTEMPORAINE

PRÉ-CYCLE

EVEIL GESTUEL (SANS ORIENTATION VERS UN STYLE PARTICULIER)

Pour les enfants de GS

Durée 45 minutes

INITIATION (SANS ORIENTATION VERS UN STYLE PARTICULIER)

Pour les enfants de CP

Durée 45 minutes ou 1 heure

INITIATION À LA DANSE CLASSIQUE, JAZZ ET CONTEMPORAINE

Pour les enfants de CE1

Durée 1 heure

CURSUS

A partir du CE2, sans limite d'âge supérieure

Cycle I Niveau 1 à 4	minimum 2 cours Durée : de 1h à 1h30 (chaque cours)
Cycle II Niveau 1 à 4	minimum 3 cours Durée : de 1h30 à 2h (chaque cours) <i>NB Un cours de pointe est obligatoire pour les élèves de danse classique</i>

NB Le cours de pointe n'est accessible qu'aux élèves de second cycle suivant 2 autres cours

Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. Une évaluation devant jury est faite régulièrement, et dans tous les cas en fin de cycle.

En Cycle I, il est conseillé de suivre un cours dans une **discipline complémentaire** (jazz, classique ou contemporaine)

En Cycle II, il est obligatoire de suivre un cours dans une **discipline complémentaire**

Ce règlement des études ne s'applique pas aux **élèves adultes**.